

Manager des risques sûreté et malveillance

Obtenir le titre de Manager des risques sûreté et malveillance (RNCP 37783 niveau 7)

DURÉE : **32 Jours** (223H)

Prix: **16 355,00 € HT**



BLENDED LEARNING



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

Huit blocs de compétences composent cette formation certifiante :

- Bloc 1 Réaliser une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de son organisation
- Bloc 2 Conseiller un plan de traitement des vulnérabilités majeures à sa direction
- Bloc 3 Mettre en place un système de management des risques sûreté (Système de Management de la Sûreté)
- Bloc 4 Mettre en place un plan d'action permettant la maîtrise opérationnelle d'une vulnérabilité ciblée
- Bloc 5 Piloter les acteurs opérationnels de la sûreté (maintien en fonction des systèmes de protection, surveillance humaine, TLS)

- Bloc 6 Surveiller et auditer les processus de management des risques sûreté
- Bloc 7 Gérer les ressources dans le cadre du management des risques sûreté
- Bloc 8 Réagir face à une situation d'urgence et gérer une crise

Pour les prochaines dates d'entrée dans le parcours, consulter la fiche du <u>Cycle</u> technique lutte contre la malveillance.

À qui s'adresse la formation?

Profils

- Toute personne justifiant d'une expérience d'ingénieur, technicien, conseiller ou chargé de sûreté et de sécurité, responsable d'organisations soumises aux risques de malveillance.
- Consultants, prestataires de services, assureurs, fabricants et fournisseurs dans les domaines de la sûreté.

Prérequis

Le positionnement des candidats dans le cursus de formation est assujetti à la rédaction d'un dossier de candidature et lettre de motivation, devant permettre de valider l'adéquation de la certification avec le projet professionnel du candidat et d'adapter, le cas échéant, le parcours de formation.

Dans le cas d'une mobilisation individuelle des blocs de compétence, nous vous recommandons de commencer par les blocs n°4 et 5 correspondants au cycle technique lutte contre la malveillance.

Il est vivement conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine de formation. En effet, le parcours pédagogique est composé :

- d'une séquence d'expertise technique représentant 90 heures d'enseignement collectif et entre 50 et 100 heures de travaux individuels de synthèse et restitution,
- d'une séquence d'expertise managériale représentant 126 heures d'enseignement collectif et entre 150 et 200 heures de travaux personnels

Contenu de la formation

La formation de **Manager des risques sûreté malveillance** est constituée d'un parcours valorisant l'expérience professionnelle des stagiaires et se structure sur la base de deux programmes de formation successifs :

- le cycle technique lutte contre la malveillance permet d'acquérir les compétences des blocs n°4 et n°5.
- le cycle supérieur lutte contre la malveillance permet d'acquérir les compétences des blocs n°1, 2, 3, 6, 7 et 8.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Obtention du diplôme de niveau 7 de Manager des risque sûreté et malveillance après validation des 8 blocs de compétences.

- Validation des blocs n°4 et 5 à l'issue d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale devant un jury d'examen (soutenance) et obtention du certificat technique CERIC et CFPA Europe Security: technical cycle.
- Validation des blocs n°1,2,3,6,7,et 8 à l'issue d'une épreuve orale (soutenance devant un jury d'examen d'un rapport de synthèse sur une étude de cas) et obtention de l'agrément CERIC et du diplôme et CFPA Europe Security: Management Cycle.

Le taux de réussite en 2024 est de 70%.

Nos plus

- Cette formation repose sur une approche multimodale mêlant format présentiel et distanciel, séances de travail collectives et individuelles.
- Une équipe dédiée accompagne les apprenants à distance sur les aspects techniques (accès aux outils, aux contenus...) et permettent d'anticiper d'éventuels décrochages et de lutter contre l'isolement.
- Des activités d'entraînement et de révisions variées (QCM, simulation, serious game) sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.
- 6 référentiels APSAD (R8, R31, R81, R82, D83, D32), le référentiel CNPP 1302
 "Système de management de la sûreté", le référentiel CNPP 6011 "Analyse de vulnérabilité, approche globale et méthode pour l'incendie ou la malveillance" et

l'ouvrage "Traité pratique de sûreté malveillance" sont remis aux participants lors de ce cursus.

- Cette formation apporte une méthode solide de management du risque de malveillance, enseignée par des professionnels reconnus dans leur domaine d'expertise.
- Equivalences: Titre RNCP 35599 (total des 6 blocs) et titre RNCP 37783 (total 8 blocs).

Si vous avez débuté votre parcours de certification sous l'ancienne certification, nous pouvons concevoir avec vous un parcours personnalisé.

- Passerelles : néant
- Suites de parcours : néant
- Le taux d'insertion moyen dans l'un des métiers suivants est de 100% :
- Manager des risques sûreté et malveillance
 - o Directeur sûreté
 - o Directeur technique
 - o Gérant d'entreprise de sûreté
 - o Ingénieur / Expert sécurité sûreté
 - o Consultant / Conseiller sécurité sûreté
 - o Chef de projet sécurité sûreté
 - o Manager sécurité sûreté : Security manager
 - Chef de service sécurité sûreté
 - o Responsable service sécurité sûreté
 - o Responsable sécurité de site
 - Responsable de sécurité et surveillance
 - o Responsable d'exploitation en sécurité
 - Officier inspecteur
- Le taux d'insertion global moyen est de 100%.

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : 16 355,00 €



Le titre de Manager des risques sûreté et malveillance est une certification RNCP de niveau 7 (RNCP37783), délivrée par CNPP ENTREPRISE et enregistrée en date du 19 juillet 2023 pour une durée de 3 ans.

Il comprend 8 blocs de compétences :

	Bloc 1 - Réaliser une analyse sûreté des risques et des vulnérabilités de son organisation
	Bloc 2 - Conseiller un plan de traitement des vulnérabilités majeures à sa direction
•	Bloc 3 - Mettre en place un système de management des risques sûreté (Système de Management de la Sûreté)
	Bloc 4 - Mettre en place un plan d'action permettant la maîtrise opérationnelle d'une vulnérabilité ciblée
	Bloc 5 - Piloter les acteurs opérationnels de la sûreté (maintien en fonction des systèmes de protection, surveillance humaine, TLS)
	Bloc 6 - Surveiller et auditer les processus de management des risques sûreté
•	Bloc 7 - Gérer les ressources dans le cadre du management des risques sûreté
	Bloc 8 - Réagir face à une situation d'urgence et gérer une crise
	Cette certification est accessible par VAE. Pour plus d'informations, consulter le document « <u>Présentation de la démarche de VAE</u> ».
	Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

Code RNCP-RS: 37783

Contactez-nous

CNPP en quelques chiffres









de stagiaires satisfaits en 2024

Nos formations complémentaires

Management

Manager des risques sûreté et malveillance - Cycle technique lutte contre la malveillance

14,5 Jours

Blended learning

Valider les blocs de compétences n°4 et n°5 du titre de Manager des risques sûreté et malveillance (RNCP 37783 - niveau 7)

Besoin d'information sur votre prochaine formation?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70